

Temps consacrés aux enfants, au travail et moments pour soi des mères

Muriel Letrait

Ingénieure au Centre de recherche sur les liens sociaux-Paris 5/CNRS.

Les journées des mères d'enfants de moins de quinze ans, en couple et travaillant à temps complet sont comparées à celles des mères au foyer et des mères travaillant à temps partiel. Les femmes au foyer consacrent plus de temps à leurs enfants que les autres, mais pas plus de temps à leur éducation. Pour elles, par rapport aux femmes travaillant à temps complet, sur une journée ordinaire, le temps passé à des loisirs est davantage augmenté que le temps consacré aux enfants. Pour les femmes à temps partiel court, on note surtout un accroissement du temps passé à des travaux ménagers et à regarder la télévision. Quant aux femmes à temps partiel long, elles ont un emploi du temps qui diffère peu de celui des femmes à temps complet mais bénéficient, cependant, d'un peu plus de moments personnels.

La majorité des mères d'enfants de moins de 15 ans ne travaillent pas à temps complet

La majorité des femmes travaillent mais, parmi les mères en couple ayant des enfants âgés de moins de 15 ans, seules quatre femmes sur dix travaillent à temps complet (Algava, 2002). Dans cet article sont étudiés les emplois du temps des mères en fonction de la durée de leur temps de travail professionnel. Quatre catégories sont distinguées : absence de travail professionnel (femmes au foyer), temps partiel inférieur à 80 % d'un temps complet (renommés temps partiels courts), temps partiel supérieur ou égal à 80 % d'un temps complet (renommés temps partiels longs), et travail à temps complet (1). La durée de certains temps partiels diffère peu de celle d'un temps plein, ce qui justifie de distinguer les temps partiels en fonction de la durée de travail des femmes, distinction rarement effectuée (2). Les résultats présentés sont issus de l'exploitation secondaire de l'enquête Emploi du temps (EDT) réalisée par l'INSEE en 1998-1999 ; ils portent sur 1 397 femmes vivant en couple, âgées de 50 ans au maximum, avec au moins un enfant âgé de moins de 15 ans.

Les femmes des quatre catégories étudiées (tableau 1, p. 88) diffèrent sur de nombreux points. Les femmes au foyer sont moins diplômées, ont plus d'enfants et appartiennent à des ménages plus pauvres que les autres (3). Les femmes à temps partiel « court » forment une population assez hétérogène mais sont celles qui ressemblent le plus aux femmes au foyer. Après ces dernières, elles ont le plus grand nombre d'enfants et vivent dans les ménages à plus bas revenus. Les femmes à temps partiel « long » ressemblent aux femmes à

Encadré 1

Conditions de travail des mères

La majorité (55 %) des femmes à temps partiel court a opté pour cette modalité d'exercice professionnel mais un tiers a pu choisir à la fois le temps partiel et les horaires de celui-ci. Un tiers n'a choisi ni l'un ni les autres, le tiers restant s'étant vu imposer soit d'être à temps partiel, soit les horaires de celui-ci. En outre, 26 % des femmes à temps partiel court ne travaillent jamais le mercredi et une forte majorité d'entre elles ne travaillent jamais de nuit (89 %) ou le dimanche (77 %), mais seulement un peu moins d'une sur deux (48 %) ne travaille jamais le samedi. Une forte majorité des femmes à temps partiel long (83 %) a décidé de travailler à temps partiel. Plus de la moitié d'entre elles (57 %) ont choisi à la fois le temps partiel et leurs horaires de travail. Parmi les femmes qui travaillent, les mères à temps partiel long sont celles qui disposent plus souvent du mercredi libre (39 %), travaillent plus exceptionnellement la nuit (jamais dans 95 % des cas) ou le dimanche (jamais dans 81 % des cas) et moins souvent le samedi (jamais dans 61 % des cas). Les emplois du temps des femmes à temps complet sont plus contraignants que ceux des mères à temps partiel long, mais pas moins que ceux des mères à temps partiel court. Seules 8 % d'entre elles ne travaillent jamais le mercredi et 45 % d'entre elles ne travaillent jamais le samedi (*). Une forte majorité d'entre elles ne travaillent jamais de nuit (88 %) ou le dimanche (73 %).

(*) L'étude de Bénédicte Galtier fait état d'une proportion moins importante de femmes à temps plein travaillant le samedi mais son étude sur les temps partiels porte uniquement sur le secteur privé. Alain Chenu, quant à lui, a souligné la fréquence des horaires dits « atypiques » chez les actifs occupés.

Tableau 1 – Description de la population étudiée

en %

Caractéristiques des couples	Femmes au foyer	Femmes à temps partiel court	Femmes à temps partiel long	Femmes à temps complet	Ensemble
Effectifs (% de l'échantillon)	441 (31,6 %)	241 (17,3 %)	156 (11,2 %)	559 (40,0 %)	1397
Nombre et âge des enfants					
1 seul enfant de - de 3 ans	6,4	10,0	8,3	17,7	11,7
1 seul enfant de + de 3 ans	8,8	17,0	10,9	24,9	16,9
2 enfants, au moins un âgé de - de 3 ans	18,6	10,0	11,5	8,8	12,4
2 enfants de + de 3 ans	20,0	35,3	47,4	32,7	30,8
3 enfants et +, au moins un de - de 3 ans	16,3	3,7	3,9	2,0	7,0
3 enfants et plus de + de 3 ans	29,9	24,1	18,0	14,0	21,2
Âge de la femme					
Moins de 30 ans	20,2	12,9	9,6	13,2	15,0
Entre 30 et 34 ans	26,5	26,1	29,5	28,8	27,7
Entre 35 et 39 ans	28,3	31,5	30,1	29,9	29,7
Entre 40 et 44 ans	17,2	22,8	21,2	19,9	19,7
Entre 45 et 50 ans	7,7	6,6	9,6	8,2	8,0
Âge de l'homme					
Moins de 30 ans	12,0	10,0	4,5	8,4	9,4
Entre 30 et 34 ans	20,0	19,1	19,9	24,5	21,6
Entre 35 et 39 ans	24,9	25,3	30,8	26,8	26,4
Entre 40 et 44 ans	21,3	27,8	29,5	23,4	24,2
Entre 45 et 50 ans	13,8	14,9	12,2	13,8	13,8
Plus de 50 ans	7,9	2,9	3,2	3,0	4,6
Diplôme de la femme					
Sans à BEPC	46,7	29,1	19,9	20,0	30,0
CAP, BEP	28,6	26,6	26,9	27,0	27,4
Baccalauréat	10,7	17,4	30,1	14,7	15,6
Baccalauréat + 2 et plus	14,1	27,0	23,1	38,3	27,0
Diplôme de l'homme					
Sans à BEPC	32,4	23,2	19,9	22,7	25,6
CAP, BEP	39,2	38,6	41,0	38,3	38,9
Baccalauréat	7,0	12,5	10,9	12,3	10,5
Baccalauréat + 2 et plus	21,3	25,7	28,2	26,7	25,0
Catégorie socioprofessionnelle de la femme (1)					
Cadre, profession libérale		7,9	8,3	15,0	8,3
Profession intermédiaire		21,2	28,9	29,7	18,8
Employée		62,2	60,3	41,5	34,1
Ouvrière		8,7	2,6	13,8	7,3
Inactive (au foyer)	100	-	-	-	31,6
Catégorie socioprofessionnelle de l'homme					
Agriculteur	1,8	2,5	1,3	2,0	1,9
Artisan, commerçant	5,4	9,5	10,3	5,0	6,5
Cadre, profession libérale	16,1	19,9	21,8	17,2	17,8
Profession intermédiaire	15,9	19,1	20,5	27,7	21,7
Employé	10,0	7,1	11,5	12,0	10,5
Ouvrier	37,4	36,9	30,1	31,7	34,2
Retraité	0,7	0	0	0,2	0,3
Étudiant, élève	0,2	0	0,6	0,4	0,3
Sans activité professionnelle (y compris chômeur)	12,5	5,0	3,9	3,9	6,8
Taille de l'unité urbaine de résidence					
Rurale à moins de 20 000 habitants	47,2	44,8	46,8	43,1	45,1
20 000 à 100 000 habitants	13,6	12,0	9,6	11,3	12,0
Plus de 100 000 habitants	25,6	32,4	29,5	28,3	28,3
Agglomération parisienne	13,6	10,8	14,1	17,4	14,7
Type d'immeuble occupé					
Maison individuelle	62,4	67,2	71,2	70,8	67,6
Moins de dix logements	13,2	12,0	9,6	7,7	10,4
Immeuble de dix logements et plus	24,5	20,8	19,2	21,5	22,0
Revenu global du ménage (2)					
Inférieur à 1067 €	15,9	2,9	1,3	0,2	5,7
De 1067 € à 1524 €	27,0	15,8	1,3	2,9	12,5
De 1524 € à 2134 €	29,3	29,1	17,3	21,5	24,8
De 2134 €, à 2668 €	11,1	20,3	25,0	25,6	20,0
De 2668 €, à 3201 €	6,8	12,5	24,4	20,9	15,4
De 3201 € à 5336 €	7,5	14,9	25,4	23,8	17,3
5336 € et plus	1,6	4,6	4,5	3,9	3,4
Non précisé	0,9	0	1,3	1,3	0,9

Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, INSEE.

Champ : couples dont les femmes sont au foyer ou actives mais non chômeuses, âgées de plus de 50 ans, avec au moins un enfant de moins de 15 ans vivant au sein du ménage.

(1) Les catégories socio-professionnelles ne sont pas détaillées ici. Cependant, à l'examen du détail de celles-ci, il apparaît que parmi les femmes travaillant à temps complet, les proportions de professeuses et institutrices ou assimilées sont beaucoup plus importantes que parmi les femmes travaillant à temps partiel : elles représentent 15 % des femmes à temps complet, 2 % des femmes ayant un temps partiel long et 7 % des femmes ayant un temps partiel court.

(2) Montant total mensuel des ressources du ménage (ou somme des revenus individuels du ménage si celle-ci est supérieure à ce montant).

temps complet mais ont davantage d'enfants, sont un peu moins diplômées et appartiennent plus fréquemment à des ménages plutôt aisés. Les femmes à temps complet sont plus souvent jeunes que les autres, ont plus souvent un seul enfant de moins de trois ans (4), sont plus fréquemment diplômées du supérieur et cadres (5).

Les mères au foyer consacrent une heure de plus par jour à leurs enfants

La variation du temps consacré aux enfants en fonction de l'activité des mères est analysée en étudiant la totalité de ce temps, mais également en fonction de ses différentes composantes, le temps consacré aux soins, le temps consacré aux jeux et à l'éducation, le temps consacré aux trajets pour conduire les enfants à l'école. Sur la journée décrite, les mères au foyer consacrent en moyenne environ une heure de plus à leurs enfants que les mères ayant une activité professionnelle (tableau 2). Cette différence en faveur des femmes au foyer semble essentiellement due au fait qu'elles ont plus souvent que les autres femmes un enfant de moins de 3 ans, la

différence étant moins marquée en l'absence de jeune enfant dans le ménage.

L'examen des différentes composantes du temps consacré aux enfants permet de repérer que les femmes au foyer consacrent plus de temps à leurs enfants en ce qui concerne les activités de « maternage » (préparer les baignoires, faire manger les enfants, etc.) et les trajets d'accompagnement à l'école. Le temps que ces mères consacrent aux jeux et à l'instruction des enfants est en revanche très voisin de celui des mères exerçant une activité professionnelle. Lorsqu'elles travaillent, le temps moyen consacré aux enfants varie peu entre celles qui sont à temps complet et celles qui sont à temps partiel court ou long.

Lorsqu'on raisonne « toutes choses égales par ailleurs » (6), on constate que le temps total consacré aux enfants par les mères est plus long quand elles n'ont pas d'activité professionnelle. Cependant, le temps qu'elles consacrent à l'éducation et aux jeux n'est pas augmenté dans ce cas, seuls les soins aux enfants et les trajets (7) durent plus longtemps. Quant aux femmes à temps partiel, sur la journée décrite, elles ne passent pas plus de

Tableau 2 – Temps moyen consacré par les mères aux différentes activités

Femmes	Femmes au foyer			Femmes à temps partiel court			Femmes à temps partiel long			Femmes à temps complet		
	Au – 1	Non	Ensemble	Au – 1	Non	Ensemble	Au – 1	Non	Ensemble	Au – 1	Non	Ensemble
Présence d'enfants de moins de 3 ans												
Effectifs	182	259	441	57	184	241	37	119	156	159	400	559
S'occuper de ses enfants (total)	3 h 14	1 h 40	2 h 19	2 h 51	1 h 02	1 h 28	2 h 20	1 h 06	1 h 24	2 h 36	53'	1 h 23
Soins aux enfants	2 h 31	51'	1 h 32	2 h 10	30'	53'	1 h 52	34'	52'	2 h 06	25'	54'
Jeux et éducation des enfants	24'	24'	24'	25'	18'	20'	19'	22'	21'	19'	18'	19'
Trajets liés aux enfants	19'	25'	23'	17'	14'	15'	9'	11'	11'	11'	10'	10'
Cuisine, ménage												
Entretien des vêtements	3 h 50	4 h 45	4 h 22	2 h 24	2 h 58	2 h 50	2 h 08	2 h 48	2 h 39	2 h 10	2 h 32	2 h 25
Courses	28'	44'	37'	34'	34'	34'	21'	36'	32'	28'	33'	32'
Bricolage, jardinage	8'	15'	12'	6'	13'	12'	7'	6'	6'	5'	6'	6'
Total Domestique hors enfants	4 h 35	5 h 55	5 h 22	3 h 18	3 h 59	3 h 49	2 h 40	3 h 39	3 h 25	2 h 53	3 h 19	3 h 12
Total Domestique avec enfants	7 h 50	7 h 35	7 h 41	6 h 09	5 h 00	5 h 17	5 h 00	4 h 45	4 h 49	5 h 28	4 h 13	4 h 34
Sociabilité	1 h 32	1 h 23	1 h 27	1 h 17	1 h 19	1 h 18	1 h 27	1 h 22	1 h 24	1 h 20	1 h 21	1 h 21
Promenades et sport	31'	23'	26'	19'	22'	21'	17'	21'	20'	12'	20'	18'
Télévision, vidéo	1 h 49	2 h 12	2 h 02	1 h 27	1 h 35	1 h 33	1 h 15	1 h 08	1 h 10	1 h 11	1 h 12	1 h 11
Lecture	8'	17'	14'	14'	13'	13'	13'	19'	17'	9'	14'	12'
Total loisirs	2 h 44	3 h 05	2 h 56	2 h 07	2 h 21	2 h 18	1 h 55	2 h 02	2 h 00	1 h 41	2 h 00	1 h 55
Total travail et trajets liés au travail	5'	4'	5'	3 h 07	3 h 54	3 h 43	4 h 19	4 h 41	4 h 36	4 h 26	5 h 01	4 h 51
Sommeil	8 h 55	8 h 49	8 h 52	8 h 31	8 h 34	8 h 33	8 h 27	8 h 27	8 h 27	8 h 32	8 h 36	8 h 35
Repas avec personnes du ménage	1 h 36	1 h 46	1 h 42	1 h 29	1 h 39	1 h 36	1 h 25	1 h 26	1 h 26	1 h 20	1 h 29	1 h 26

Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, INSEE.

Champ : femmes au foyer ou actives mais non chômeuses, vivant en couple, âgées d'au plus 50 ans, avec au moins un enfant âgé de 15 ans vivant au sein du ménage.

Lecture du tableau : en moyenne les femmes au foyer avec enfant âgé de moins de 3 ans se sont occupées de leurs enfants pendant 3 h 14.

temps que les femmes à temps complet à s'occuper de leurs enfants. Seul le temps lié aux trajets d'accompagnement à l'école est un peu plus important pour les femmes ayant un temps partiel court que pour les femmes à temps complet (tableau A, annexe p. 94). L'importance des variations dépend davantage de la présence de jeunes enfants au sein du foyer que du statut d'occupation de la mère. Ainsi, moins d'une heure consacrée aux enfants distingue les femmes au foyer des femmes à temps complet, tandis que la présence d'au moins un enfant âgé de moins de 3 ans augmente d'une heure trente le temps consacré aux enfants.

L'influence du diplôme sur le temps consacré aux jeux et à l'éducation des enfants

Le milieu socioculturel joue un rôle essentiel. Les mères diplômées déclarent plus de temps pour leurs enfants que celles qui n'ont aucun diplôme ou seulement le BEPC. Si le temps consacré aux jeux et à l'éducation des enfants ne varie pas avec le statut d'occupation des mères, il dépend en premier lieu de leur diplôme. Dès qu'elles sont un peu diplômées, les mères passent plus de temps à ces activités que les non-diplômées, et la part du temps parental augmente dans le travail domestique. Le diplôme des conjoints influe uniquement sur la structure du temps parental : la proportion du temps lié aux jeux et à l'éducation augmente lorsque les pères ont un diplôme supérieur au baccalauréat.

Le mercredi, le temps total consacré aux enfants ne varie pas mais, avec la diminution des trajets, davantage de temps est voué aux jeux et à l'éducation. Enfin, et cela peut paraître surprenant, le temps consacré aux enfants par les mères est diminué le week-end, alors qu'on pourrait penser qu'elles peuvent passer davantage de temps en compagnie de leurs enfants ce jour-là. Une grande partie du temps décrit explicitement pour les enfants renvoie à leur préparation pour un départ à l'école ou à la garderie et aux trajets d'aller et retour de la maison à ces endroits. Le week-end, le temps consacré aux trajets diminue sans que ceci soit compensé par un accroissement du temps passé dans les jeux ou l'éducation des enfants. Le samedi, ce temps diminue même d'un quart d'heure. Ce jour n'étant pas une veille d'école, ceci suggère que l'essentiel du temps consacré aux jeux et à l'éducation par les mères serait du temps lié à la surveillance des devoirs scolaires. Dans la codification des activités, les jeux et l'éducation des enfants étant regroupés, cette hypothèse ne peut être vérifiée (8). Par ailleurs, la part du travail domestique consacré aux enfants baisse le week-end (tableau A, annexe p. 93) (9).

Le temps accordé à un petit enfant est toujours important

Les analyses réalisées séparément pour les quatre groupes de femmes confirment que le temps consacré aux enfants est toujours très augmenté par la présence d'un enfant âgé de moins de 3 ans (tableau B, annexe p. 94). Il croît également avec le

Encadré 2

Analyses effectuées

Les durées ont fait l'objet d'analyses en utilisant des modèles *Tobit simple* (*) (Tobin, 1958 ; McDonald et Moffit, 1980 ; Roncek, 1992). Ces modèles ont l'avantage de prendre en compte le fait que certaines durées sont nulles. Les coefficients estimés présentés dans les tableaux représentent le temps en minutes passé en plus ou en moins par rapport à la catégorie de référence. Ils sont précisés uniquement quand ils sont statistiquement significatifs au seuil 10 %. Les tableaux de résultats correspondant à ces modèles figurent en annexe p. 93-94 (tableaux A et B).

Les résultats sont présentés de la manière suivante : les statistiques descriptives concernant le temps passé aux activités sont commentées en comparant les temps passés aux différentes activités selon la quotité du temps de travail des mères. Puis, les résultats des modèles Tobit comparant les femmes occupées à temps complet, les femmes au foyer et les femmes à temps partiel court et long sont présentés afin d'évaluer l'influence du temps de travail sur les activités étudiées, lorsqu'on tient également compte de leurs principales caractéristiques (âge, présence ou non d'un enfant âgé de moins de 3 ans, nombre d'enfants, niveau de diplôme, jour décrit). Toutes les analyses présentées dans le tableau A sont obtenues en utilisant le groupe des femmes à temps complet comme référence ; toutefois, lorsque c'est pertinent, les résultats obtenus en utilisant comme catégorie de référence « femmes à temps partiel court » sont également indiqués dans l'article.

Des analyses prenant en compte les mêmes facteurs explicatifs ont été ensuite réalisées par sous-population en distinguant successivement les femmes au foyer, les femmes à temps partiel court, les femmes à temps partiel long et les femmes à temps complet, afin de vérifier si le temps consacré aux différentes activités est influencé par les mêmes variables d'un groupe à l'autre, en examinant plus particulièrement si l'influence du jour est similaire d'un groupe à l'autre (tableau B). Cependant, les effectifs n'étant pas toujours suffisamment importants pour que des différences statistiquement significatives puissent être mises en évidence, on s'intéresse uniquement aux effets qui apparaissent significatifs alors qu'ils ne l'étaient pas sur la population globale ou aux effets qui montrent une variation de sens contraire à celle mise en évidence sur l'ensemble. Le détail des résultats obtenus n'est présenté que pour le temps consacré aux enfants. Toutes les analyses ont été effectuées avec le logiciel SAS.

(*) Voir Tobin J., 1958, *Estimation of relationships for limited dependent variables*, *Econometrica*, n° 26 ; Roncek D., 1992, *Learning more from Tobit coefficients: extending a comparative analysis of political protest*, *American Sociological Review*, vol. 57 ; McDonald J. et Moffit R., 1980, *The uses of Tobit analysis*, *Review of Economics and Statistics*, vol. 62.

nombre d'enfants mais l'augmentation est moins importante chez les femmes à temps complet que chez les femmes au foyer et à temps partiel long, celles-ci disposant de moins de temps que les premières. Dans chacun des groupes étudiés, on retrouve également l'influence du diplôme de la femme. En revanche, alors que sur l'ensemble des femmes le diplôme du conjoint n'a pas d'influence sur le temps total consacré aux enfants, les femmes au foyer consacrent plus de temps à leurs enfants lorsque leur conjoint possède un diplôme supérieur à bac + 2. Il s'agit du seul cas où l'effet du diplôme du père sur le temps consacré aux enfants par les mères est déterminant.

Enfin, plus les femmes dédient du temps à leurs enfants en semaine, plus elles semblent vouloir « souffler un peu » le week-end. Les femmes au foyer et à temps partiel court consacrent environ une heure de moins à leurs enfants le samedi qu'en semaine. Le dimanche, le phénomène est amplifié et le temps consacré aux enfants diminue encore davantage pour les femmes au foyer, comme si, en l'absence de travail professionnel, la maternité était vécue comme un métier (tableau B, annexe p. 94).

Au-delà du temps consacré aux enfants, des interrogations demeurent. Quand le temps contraint professionnel diminue, le temps consacré aux enfants est-il celui qui augmente le plus ? Chez les femmes au foyer, un phénomène identique à celui qui avait été identifié chez les chômeuses (Letrait, 2002) apparaît : toutes les activités quotidiennes durent en moyenne plus longtemps que chez les actives occupées. Pour les femmes à temps partiel, les résultats sont un peu différents. En moyenne, c'est surtout la durée des activités ménagères qui est plus élevée, et ceci d'autant plus que le temps partiel est court. Néanmoins, les femmes à temps partiel court passent également davantage de temps devant la télévision que les femmes à temps complet (tableau 2, p. 89).

Les mères au foyer ont davantage de loisirs

Par rapport aux femmes à temps complet, si le temps consacré aux enfants est augmenté chez les femmes au foyer, les temps consacrés respectivement aux tâches ménagères, au bricolage, au jardinage ainsi qu'à la télévision le sont bien davantage. Alors que la définition adoptée du temps de loisirs est assez restrictive – le jardinage et le bricolage n'étant pas inclus –, sur la journée étudiée, les femmes au foyer bénéficient d'une heure et quart de temps de loisirs de plus que les femmes à temps complet. Par ailleurs, bien qu'elles aient plus de temps libre que les autres mères, leur temps contraint diminue davantage en fin de semaine : la diminution du temps consacré aux enfants est la

plus importante pour elles (tableau B, annexe p. 93), et elles passent moins de temps à cuisiner et à faire des travaux ménagers le samedi et le dimanche (une demi-heure de moins le samedi et plus d'une heure le dimanche). Chez ces femmes, sans doute en raison de la présence de leurs enfants, le mercredi est une journée particulière, avec moins d'activités ménagères que les autres jours de la semaine et un temps de sociabilité moins important, tandis que l'absence d'école leur permet de dormir un peu plus (10).

Les femmes à temps partiel passent plus de temps aux tâches ménagères

Chez les femmes à temps partiel court, toutes choses égales par ailleurs, par rapport aux femmes à temps complet, le temps voué aux enfants n'est pas non plus le plus augmenté. Sur la journée décrite, bien qu'elles travaillent significativement moins longtemps, aucune différence n'a pu être mise en évidence pour les enfants, alors qu'elles consacrent une vingtaine de minutes de plus aux travaux ménagers et près d'une demi-heure supplémentaire à des loisirs. L'analyse restreinte à ce groupe de femmes montre, par ailleurs, que si le week-end, comme les femmes au foyer, les mères travaillant à temps partiel consacrent moins de temps à leurs enfants que les autres jours, elles augmentent, contrairement aux premières, d'environ trois quarts d'heure leur temps consacré aux travaux ménagers. Le mercredi, leur temps voué aux tâches ménagères est également plus élevé que les autres jours de la semaine, alors que ce temps est diminué pour les femmes au foyer.

Pour les femmes à temps partiel long, par rapport aux femmes à temps complet, seul le temps consacré à la lecture est augmenté d'une vingtaine de minutes, signe qu'elles bénéficient d'un petit moment personnel supplémentaire. Mais, sur la journée décrite, leur temps de travail professionnel n'est pas significativement différent de celui des femmes exerçant une activité à temps complet. Certaines femmes à temps partiel profitent de ce temps pour rentrer chez elles plus tôt le soir quand d'autres peuvent disposer d'une journée libre pendant la semaine, les autres jours étant aussi chargés que ceux des femmes à temps complet. En outre, elles exercent aussi parfois des professions différentes, travaillent notamment plus rarement dans l'enseignement que les femmes à temps complet (tableau 1, p. 88).

Réalisé à partir de l'analyse par sous-groupe, l'examen des activités des mères à temps partiel long livre plusieurs résultats : le mercredi, les femmes à temps partiel long profitent de la diminution de leur temps de travail pour consacrer plus de temps au bricolage, au jardinage, à des créations artistiques,

et elles se reposent davantage. Le samedi, leurs occupations varient comme celles de l'ensemble des femmes étudiées. Elles consacrent plus de temps à la sociabilité, regardent moins la télévision et passent plus de temps à faire de la cuisine, du ménage et des courses que les autres jours de la semaine. Enfin, si la plupart de leurs activités dominicales connaissent les mêmes évolutions que celles des autres femmes (elles passent plus de temps à des promenades ou du sport et à des activités de sociabilité ou à se reposer), elles ont également la particularité de lire davantage que les autres jours.

Travailler à temps complet reste la situation la plus contraignante

Chez les femmes à temps complet, on constate de faibles différences entre un jour de semaine habituel et le mercredi. Elles consacrent néanmoins un petit moment supplémentaire à la lecture ce jour-là. Le samedi et le dimanche, leur emploi du temps connaît les modifications mises en évidence chez les femmes qui travaillent, mais les différences entre jour de semaine et jour de week-end sont accentuées. Le temps consacré aux tâches ménagères croît davantage pour elles le week-end que pour les femmes à temps partiel. Le samedi, l'augmentation est d'une heure vingt minutes et le dimanche d'un peu plus d'une heure. Les femmes dont l'emploi du temps est le plus contraignant en semaine sont aussi celles qui disposent de moins de temps libre le week-end.

Cette étude a permis de souligner que pour les femmes, lorsque le temps de travail diminue, le temps consacré à des tâches ménagères est davantage augmenté que le temps consacré aux enfants. Les femmes à temps complet vivent les journées les plus lourdes et les week-ends les moins reposants, les femmes au foyer et les femmes à temps partiel bénéficiant de davantage de temps pour elles-mêmes. Ces résultats peuvent expliquer le succès de l'allocation parentale d'éducation et, à l'issue de ce congé, le souhait de nombreuses

femmes de bénéficier d'un temps partiel. Mais du point de vue des enfants, que le temps consacré aux jeux et à l'éducation (devoirs, etc.) par les mères dépende surtout de leur niveau d'étude va à l'encontre de certains arguments du débat social incitant les femmes à rester au foyer pour s'occuper davantage de leurs enfants, et invite à imaginer d'autres solutions.

Bibliographie

Algava E., 2002, *Quel temps pour les activités parentales ?*, **Études et résultats**, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques/ ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, n° 162.

Barrère-Maurisson M.-A., Marchand O. et Rivier S., 2000, *Temps de travail, temps parental. La charge parentale : un travail à mi-temps*, **Premières synthèses**, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques/ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, n° 20.1.

Bourreau-Dubois C., Guillot O. et Jankeliowitch-Laval E., 2001, *Le travail à temps partiel et ses déterminants*, **Économie et Statistique**, INSEE, n° 349-350.

Bué J., 2002, *Temps partiel des femmes : entre « choix » et « contraintes »*, **Premières synthèses**, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques/ ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, n° 08.2.

Chenu A., 2002, *Les horaires et l'organisation du temps de travail*, **Économie et Statistique**, INSEE, n° 352-353.

Dell F., Legendre N. et Ponthieux S., 2003, *La pauvreté chez les enfants*, **INSEE Première**, n° 896.

Galtier B., 1999, *Les temps partiels : entre emplois choisis et emplois « faute de mieux »*, **Économie et Statistique**, INSEE, n° 321-322.

Jeandidier B., Reinstadler A., Ray J.-C. et Kop J.-L., 2003, « Les enfants pauvres en France et en Europe », programme du colloque du Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion sociale « Les enfants pauvres en France », ADEPS-Université Nancy 2 et CEPS/INSTEAD, Differdange, Luxembourg.

Letrait M., 2002, *L'utilisation par les chômeurs du temps libéré par l'absence d'emploi*, **Économie et Statistique**, INSEE, n° 352-353.

McDonald J. et Moffit R., 1980, *The uses of tobit analysis*, **Review of Economics and Statistics**, vol. 62.

Roncek D., 1992, *Learning more from Tobit coefficients: extending a comparative analysis of political protest*, **American Sociological Review**, vol. 57.

Tobin J., 1958, *Estimation of relationships for limited dependent variables*, **Econometrica**, n° 26.

(1) Le groupe des femmes à temps partiels dits « courts » est constitué presque pour moitié de femmes à mi-temps et celui des femmes à temps partiel long très majoritairement (85 %) de femmes à 80 %.

(2) Dans son analyse du temps parental à partir des données de l'enquête Emploi du temps, Elisabeth Algava (2002) s'intéresse aux mères à temps complet, inactives et à temps partiel, mais ne sépare pas les temps partiels courts des longs. En étudiant les activités des femmes à temps partiel à partir des données de l'enquête EDT, Jennifer Bué (2002) différencie de son côté les temps partiels selon leur caractère choisi ou imposé. Par ailleurs, son étude porte sur toutes les femmes âgées de moins de 65 ans alors que l'on s'intéresse ici uniquement aux femmes de moins de 50 ans, en couple, et ayant au moins un enfant âgé de moins de 15 ans.

(3) Un enfant dont la mère ne travaille pas risque plus qu'un autre d'être un enfant pauvre. Voir à ce sujet les articles de Bruno Jeandidier, Anne Reinstadler, Jean-Claude Ray et Jean-Luc Kop (2003) et de Fabien Dell, Nadine Legendre et Sophie Ponthieux (2003).

(4) Le fait que l'allocation parentale d'éducation ne concerne pas les femmes ayant un seul enfant explique probablement que cette proportion soit plus importante que dans les autres groupes étudiés.

(5) Ce qui est cohérent avec les résultats de Cécile Bourreau-Dubois, Olivier Guillot et Éliane Jankeliowitch-Laval (2001).

(6) C'est-à-dire ici, en tenant compte simultanément du statut d'activité de la mère (au foyer, à temps partiel court, à temps partiel long ou à temps complet), de l'âge et du niveau de diplôme de chacun des conjoints, de la présence ou non d'un enfant de moins de 3 ans, du nombre d'enfants et du jour décrit (en distinguant le mercredi, le samedi, le dimanche et les autres jours de la semaine).

(7) Les enfants dont la mère n'a pas d'activité professionnelle déjeunent souvent à leur domicile car les parents doivent justifier d'une activité professionnelle pour accéder à la cantine scolaire.

(8) Dans l'enquête réalisée par la Division familiale du travail du laboratoire MATISSE (Barrère-Maurisson, Marchand et Rivier, 2000), le temps parental scolaire est distingué du temps parental de sociabilité.

(9) Cependant, le questionnaire ne renseigne pas sur la présence des enfants au foyer le jour du remplissage du carnet.

(10) Pour les activités autres que les soins aux enfants, par manque de place, les analyses sur l'ensemble des groupes et par sous-groupe ne sont pas reproduites ici.

ANNEXE

Tableau A - Modèles Tobit sur la durée des activités : coefficients estimés. Temps consacré aux enfants par les femmes

% concernées par l'activité		Temps consacré aux activités suivantes				Part du temps consacré aux enfants représentée par les activités suivantes (1)			Part du travail domestique consacré aux enfants
		Soins aux enfants	Jeux et éducation des enfants	Trajets pour enfants	Temps total consacré aux enfants	Soins aux enfants	Jeux et éducation des enfants	Trajets pour enfants	
		71	37	35	80	88	46	43	
Statut (Réf. : temps complet)	Femme au foyer	+ 38 ***	ns	+ 25 ***	+ 52 ***	+ 6 *	- 8 *	ns	ns
	Femme à temps partiel court	ns	ns	+ 15 **	ns	ns	ns	ns	ns
	Femme à temps partiel long	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Au moins un enfant de moins de 3 ans (Réf. : non)	Oui	+ 98 ***	ns	- 12 **	+ 88 ***	+ 23 ***	- 16 ***	- 22 ***	+ 20 ***
Nombre d'enfants (Réf. : un)	Deux	+ 18 **	ns	+ 16 **	+ 28 ***	ns	ns	+ 8 *	ns
	Trois ou plus	+ 29 ***	+ 15 **	+ 17 **	+ 40 ***	ns	ns	ns	+ 5 **
Âge Femme (Réf. : + 35 ans)	- 35 ans	+ 35 ***	ns	+ 14 **	+ 35 ***	+ 8 **	- 9 *	ns	+ 9 **
Âge Homme (Réf. : + 35 ans)	- 35 ans	+ 18 **	ns	ns	+ 19 **	+ 5 **	ns	ns	+ 5 **
Diplôme de la femme (Réf. : aucun à BEPC)	CAP, BEP	+ 18 **	27 ***	+ 14 **	+ 30 ***	ns	+ 13 **	ns	+ 6 ***
	BAC	+ 25 **	+26 **	+ 19 **	+ 40 ***	ns	ns	ns	+ 6 ***
	BAC + 2 et plus	+ 29 ***	+ 24 **	+ 13 *	+ 40 ***	ns	ns	ns	+ 12 ***
Diplôme de l'homme (Réf. : aucun à BEPC)	CAP BEP	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
	BAC	ns	ns	ns	ns	ns	+ 13 **	ns	ns
	BAC + 2 et plus	ns	ns	ns	ns	ns	+ 10 *	ns	+ 4 *
Jour décrit (Réf. : semaine sauf mercredi)	Mercredi	ns	+ 14 **	- 24 ***	ns	ns	+ 12 **	- 16 ***	ns
	Samedi	- 21 **	- 15 **	- 44 ***	- 34 ***	+ 6 *	ns	- 25 ***	- 13 ***
	Dimanche	- 22 **	ns	- 77 ***	- 40 ***	+ 15 ***	ns	- 64 **	- 9 ***

Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, INSEE.

Champ : femmes actives mais non chômeuses, vivant en couple, âgées d'au plus 50 ans, avec au moins un enfant âgé de moins de 15 ans vivant au sein du ménage.

*** si $p < 0,001$ ** si $p < 0,05$ * si $p \geq 0,05$ et $p < 0,10$; « Réf. » correspond à la modalité de référence des variables.

(1) Ne peut être calculé que si le temps total consacré aux enfants est différent de 0, soit pour 1 124 femmes sur les 1 397 : les pourcentages de femmes concernées par l'activité sont donc calculés pour celles qui ont consacré du temps aux enfants.

Les coefficients représentent le temps passé en plus ou en moins par rapport à la catégorie de référence (en minutes).

Lecture du tableau : à autres caractéristiques égales par ailleurs, les mères titulaires d'un diplôme d'un niveau supérieur ou égal à Bac + 2 consacrent 24 minutes de plus aux jeux et à l'éducation des enfants que les mères n'ayant aucun diplôme ou seulement le BEPC.

Tableau B – Modèles Tobit sur le temps total consacré aux enfants : coefficients estimés (analyses par sous-groupe selon le temps de travail de la femme)

		Femmes au foyer	Femmes à temps partiel court	Femmes à temps partiel long	Femmes à temps complet
% concernées par l'activité		86	81	83	75
Au moins un enfant de moins de 3 ans (Réf. : non)	Oui	+ 73 ***	+ 92 ***	+ 67 ***	+ 106 ***
	Non				
Nombre d'enfants (Réf. : un)	Deux	+ 58 **	ns	+ 34 *	+ 28 **
	Trois ou plus	+ 70 ***	ns	+ 70 **	+ 30 **
Âge Femme (Réf. : + 35 ans)	- 35 ans	+ 41 **	+36 **	+ 29 *	+ 24 **
	+ 35 ans				
Âge Homme (Réf. : + 35 ans)	- 35 ans	ns	ns	+ 30 *	+ 21 *
	+ 35 ans				
Diplôme de la femme (Réf. : aucun à BEPC)	CAP BEP	+ 47 ***	ns	ns	ns
	BAC	+ 79 ***	ns	+ 44 **	ns
	BAC + 2 et plus	+34 *	+ 43 **	ns	+ 27 *
Diplôme de l'homme (Réf. : aucun à BEPC) et plus	CAP, BEP	ns	ns	ns	ns
	BAC	ns	ns	ns	ns
	BAC + 2	+ 34 *	ns	ns	ns
Jour décrit (Réf. : semaine sauf mercredi)	Mercredi	ns	ns	ns	ns
	Samedi	- 57 ***	- 57 **	ns	ns
	Dimanche	- 109 ***	- 72 ***	ns	ns

Source : enquête *Emploi du temps 1998-1999*, INSEE.

Champ : femmes actives mais non chômeuses, vivant en couple, âgées d'au plus 50 ans, avec au moins un enfant âgé de moins de 15 ans vivant au sein du ménage.

*** si $p < 0.001$ ** si $p < 0.05$ * si $p \geq 0.05$ et $p < 0.10$, « Réf. » correspond à la modalité de référence des variables.

Les coefficients représentent le temps passé en plus ou en moins par rapport à la catégorie de référence (en minutes).

Lecture du tableau : à autres caractéristiques égales par ailleurs, lorsqu'elles ont au moins un enfant de moins de 3 ans, les mères exerçant une activité à temps complet consacrent 106 minutes de plus à leur(s) enfant(s) que les mères travaillant à temps complet dont tous les enfants ont plus de 3 ans.

Les jolies colonies de vacances

Des séjours pour apprendre à partager

Isabelle Monforte

Psychosociologue, chef de projet de l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes.

« Les colonies de vacances tomberaient en désuétude ». Souvent entendue, cette affirmation semble confirmée par les chiffres publiés régulièrement par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. La fréquentation des centres

de vacances a, en effet, diminué de 23 % entre 1995 et 2002 et le nombre de nuitées réalisées de 31 % sur la même période. Ces vacances collectives, estimées les responsables politiques, ne répondraient plus aux besoins des familles. Elles se comportent